



A Sussargues comme ailleurs, la municipalité reste à vos côtés pour traverser cette nouvelle épreuve de confinement et vous permettre de vivre ces prochaines semaines dans les meilleures conditions possibles.

Les commerces alimentaires de proximité restent ouverts et nous demeurons solidaires des diverses démarches entreprises auprès de la Métropole pour les soutiens mis en œuvre en faveur des commerces aujourd'hui contraints à la fermeture. (cf. liens en fin d'article).

Vous trouverez, ci-après, une **liste non exhaustive des services municipaux, métropolitains et intercommunaux qui restent actifs**. Des informations complémentaires seront communiquées dans les prochains jours en application des mesures décidées au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

- **Les services de la mairie** restent ouverts selon les horaires indiqués ci-dessous. L'accueil physique des usagers est assuré toujours dans le respect des gestes barrières, mais il est préférable de privilégier le téléphone et les demandes de rendez-vous pour éviter les contacts dans la mesure du possible
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h, le mercredi seulement le matin. (pendant cette période, les bureaux fermeront au public après 17h).
- **La banque alimentaire** continue de fonctionner le mardi après-midi tous les quinze jours.
- **Les personnes seules ou familles fragiles** sont invitées à se faire connaître en mairie (CCAS) aux heures d'ouverture.
- **Les écoles** rouvriront le lundi 2 novembre à **l'heure habituelle**. Conformément à l'avis transmis par le Haut Conseil de santé publique et aux directives gouvernementales, le protocole sanitaire a été adapté et renforcé pour assurer la protection de tous les enfants, des enseignants et de l'ensemble des personnels œuvrant dans les écoles et des parents d'élèves. **Le port du masque devient obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans, fourni par les parents.**

La semaine du 2 au 6 novembre permettra aux équipes éducatives d'ajuster les mesures demandées par le protocole sanitaire. (Rentrée échelonnée)

dans le temps et l'espace, entretien des locaux, limitation du brassage des enfants...)

- **Les activités périscolaires et la garderie** sont maintenues aux horaires classiques et dans le respect des règles sanitaires le matin, le midi et le soir. Pour les activités du soir, des modifications peuvent intervenir suivant le protocole.
- **L'accueil de loisirs périscolaires des mercredis** est maintenu. L'ALSH de Fondespierre également.
- **Les équipements sportifs et culturels** de la ville de Sussargues sont fermés jusqu'à nouvel ordre.
- **Les parcs et jardins communaux** restent ouverts.
- **L'école municipale de musique** ferme jusqu'à nouvel ordre. Les cours individuels continueront à être assurés à distance par certains enseignants. Ces derniers prendront contact avec leurs élèves pour l'organisation.
- **Le marché hebdomadaire du mercredi et du samedi** est maintenu. Pour vous y rendre, n'oubliez pas de vous munir d'une attestation.
-
- Concernant les services de **Montpellier Méditerranée Métropole**, le service de collecte des déchets est assuré normalement, **les déchetteries restent** ouvertes pour le moment, les services de transports en commun sont assurés normalement et l'ensemble des lignes fonctionneront.
- **Les infos locales** sur la gestion de la crise, les aides, les ouvertures... se trouvent sur le site de la Métropole : www.montpellier3m.fr/covid19

Enfin, toutes les informations essentielles sur la situation sanitaire, le confinement et l'ensemble des directives nationales, protocoles et aides aux entreprises sont listées sur le site www.gouvernement.fr